

Centre Ecole de Parachutisme de Nouvelle-Calédonie - CMO LA FOA  
Association sportive déclarée le 16 mars 1977  
Agrément Jeunesse et Sports n°ETAPS/11/005  
Affiliation FFP n° 9X02 – Ridet n°136 689 – 001  
BP 751 – 98845 Nouméa

Nouméa, le 1er octobre 2022

Le comité d'administration du Centre école de Parachutisme de Nouvelle Calédonie invite les membres de l'association à sa prochaine assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 15 Octobre 2022 à 17h00, à Nouméa (lieu communiqué ultérieurement).

L'ordre du jour sera le suivant :

- Point de la situation
- Mise en vente du Cessna 206
- Reprise éventuelle d'activité

Rappelons qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 1 mandat.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, je vous adresse mes cordiales salutations.

Le président  
Michael Mazuir

---

#### POUVOIR

Je soussigné ..... demeurant .....,  
donne pouvoir à ..... demeurant .....,  
pour me représenter à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le 15 Octobre 2022, en  
prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature